



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES BÉNÉVOLES EN RECHERCHE ET SAUVETAGE

Procès-verbal 4e Assemblée générale annuelle

La 4e Assemblée générale annuelle de l'Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage (A.Q.B.R.S.), s'est tenue le 18 septembre 2009 en soirée, à la salle Fjord du Saguenay de l'Hôtel La Saguenéenne à Chicoutimi.

Étaient présents:

Mme Isabelle Comeaux	AQBRS CA (Secrétaire)
M. Clément Daigle	AQBRS CA (Vice-président) et représentant pour: L'EsQuad d'interventions bénévoles
M. Yves Nadeau	AQBRS CA (Président)
M. Stéphane Ricard	AQBRS CA (Trésorier)
M. René Marchand	AQBRS (Membre honoraire)
M. Éric Lauzière	Académie canine de Recherche et Sauvetage (A.C.R.S)
M. Richard Lauzière	Académie canine de Recherche et Sauvetage (A.C.R.S)
M. Pascal Gouger	Académie canine de Recherche et Sauvetage (A.C.R.S)
Mme Marie-Ève Lemieux	Académie canine de Recherche et Sauvetage (A.C.R.S)
M. Jacques Paré	Club Radio Amateur de Québec (CRAQ)
M. Louis Rioux	Club Radio Amateur de Québec (CRAQ)
M. Robert Beaudry	CCRP (Centre Canadien de Recherches Policières)
M. Jonathan Guay	Groupe de Recherche et Sauvetage de Charlevoix (GRSC)
M. Jean Poirier	Groupe de Recherche et Sauvetage de Charlevoix (GRSC)
M. Jonathan Néron	Groupe de Recherche et Sauvetage de Charlevoix (GRSC)
M. Bernard Deschênes	Groupe de Recherche et Sauvetage de Charlevoix (GRSC)
Mme Carol Ann Namur	Le Groupe Bénévole Sauvetage Canada Rescue
Mme Viviane Mainella	Le Groupe Bénévole Sauvetage Canada Rescue
M. Everett Savary	Le Groupe Bénévole Sauvetage Canada Rescue
M. Pierre Vallée	Recherche et Sauvetage Équinoxe (RSE)
M. Pierre Dumont	Recherche et Sauvetage Équinoxe (RSE)
Mme Lucie Dumont	Recherche et Sauvetage Équinoxe (RSE)
M. Jacques Guay	Recherche et Sauvetage La Grande Ourse (RSGO)
M. Jacques Turgeon	Recherche et Sauvetage Memphrémagog
M. Jean Roy	Recherche et Sauvetage Memphrémagog
Mme Marie Cauchon	Recherche et Sauvetage Québec Métro (RSQM)
M. Jean-Louis Brulotte	Recherche et Sauvetage Québec Métro (RSQM)

Mme Carole Campeau	Recherche et Sauvetage Québec Métro (RSQM)
Mme Annie Pinard	Recherche et Sauvetage Sherbrooke Haut St-François (RSSHSF)
Mme Line Théroux	Recherche et Sauvetage Sherbrooke Haut St-François (RSSHSF)
M. Roland Hanel	SAR Global 1
M. Sylvain Dumas	Sauvetage canin des Laurentides
M. Gérald Marcil	Sauvetage canin des Laurentides
M. Marc Quenneville	Sauvetage canin des Laurentides
Mme Lise Lachapelle	Sauvetage canin des Laurentides
M. Guy Lapointe	Sauvetage canin des Laurentides
M. Peter Neville	Sauvetage Baie d'Urfé Rescue
M. Paul Laguë	Sauvetage Baie d'Urfé Rescue
M. L. Canning	Sauvetage Baie d'Urfé Rescue
M. Bryan Gillis	Sauvetage Baie d'Urfé Rescue
M. Ron Cryer	Sauvetage Baie d'Urfé Rescue
M. Ken Forbe	Sauvetage Baie d'Urfé Rescue
M. Tony Brown	Sauvetage Baie d'Urfé Rescue
M. Bruce MacDonald	Sauvetage Bénévole Lakeshore
Mme Jenn Tardiff	Sauvetage Bénévole Lakeshore
Mme Marie-Ève Cavanagh	Sauvetage Mauricie K9
Mme Céline Guillemette	Sauvetage Mauricie K9
M. André Chouinard	Sauvetage Région 02
M. Daniel Paré	Sauvetage Région 02
M. Michaël Savard	Sauvetage Région 02
Mme Caroline Blackburn	Sauvetage Région 02
Mme Caroline Laberge	Sauvetage Région 02
M. André Chouinard	Sauvetage Région 02
M. Mathieu Perron	Sauvetage Région 02
M. Robert Mathieu	Sauvetage Région 02
M. Frédérick Turgeon	Sauvetage Région 02
M. Manuel Collados	Sauvetage Région 02
M. Nicolas Bergeron	Sauvetage Région 02
M. Arnold Lessard	Sûreté du Québec (SQ)
M. Denis Morin	Sûreté du Québec (SQ)
M. Joël Beauregard	Unité de Sauvetage Haute-Yamaska (USHY)
Mme Laurie Mayhew	Unité de Sauvetage Haute-Yamaska (USHY)
M. André Gagnon	Unité de Sauvetage Haute-Yamaska (USHY)
Mme Nathalie Lavoie	Unité de Sauvetage Haute-Yamaska (USHY)
M. Bruno Poirier	Unité de Sauvetage Haute-Yamaska (USHY)

1. Vérification du quorum

Trente-trois (33) groupes bénévoles sont membres de l'AQBRs. Le quorum étant fixé à 10% de la totalité de nos membres, nous avons besoin ce soir de la présence minimale de trois (3) groupes. Puisque nous avons quinze (16) groupes représentés à cette AGA, le quorum est donc atteint.

2. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 20h13 par le président de l'association, M. Yves Nadeau. Il souhaite la bienvenue à tous les membres qui ont pu se déplacer pour l'occasion et les remercie de leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

M. Yves Nadeau procède à la lecture de l'ordre du jour. On y rajoute le point 12.2 Aspect canin (K9), évaluation et mobilisation. L'ordre du jour est donc proposé avec la modification par M. Yves Nadeau et secondé par Mme Marie Cauchon.

Avant de passer au point 4, M. Nadeau tient à faire la présentation des intervenants de l'AQBRs. Il veut également les remercier pour l'excellent travail qu'ils ont accompli durant la dernière année.

Coordonnateurs et coordonnateurs adjoints des districts :

Ce sont les représentants de l'AQBRs sur le terrain. Ils transigent directement avec les bénévoles de nos groupes membres et les autorités, lors de recherches de personnes disparues.

District 01 (Bas St-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine)	M. Jacques Guay	Coordonnateur
District 02 (Saguenay, Lac-St-Jean)	M. Daniel Paré M. Michaël Savard	Coordonnateur Adjoint
District 03 (Capitale Nationale, Chaudière-Appalaches)	Mme Marie Cauchon	Coordonnatrice
District 04 (Mauricie, Centre du Québec)	M. Pierre Vallée M. Pier Dumont	Coordonnateur Adjoint
District 05 (Estrie)	Mme Annie Pinard	Coordonnatrice
District 06 (Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière)	M. Guy Lapointe M. Gérald Marcil	Coordonnateur Adjoint
District 07 (Outaouais)	M. Michel Guitard	Coordonnateur
District 08 (Abitibi-Témiscamingue)	M. Pierre-Luc Létourneau M. Jules Bellehumeur	Coordonnateur Adjoint
District 09 (Côte-Nord)	M. André Thibeault	Coordonnateur
District 10 (Montérégie)	M. Sandy Pyke	Coordonnateur

Soulignons également les changements intervenus depuis novembre 2008 à ce jour, au sein des coordonnateurs et adjoints de l'AQBRs:

District 03	M. Jean-Louis Brulotte et M. Yves Duguay-Gagné ont occupé le poste d'adjoint au cours de la dernière année.
District 04	M. Pier Dumont qui était coordonnateur, a interverti de poste avec celui de son adjoint M. Pierre Vallée.
District 08	M. Jules Bellehumeur qui était coordonnateur, a interverti de poste avec celui de son adjoint M. Pierre-Luc Létourneau

Responsables des mandats spéciaux :

Les membres du CA ont mandaté 2 bénévoles de nos groupes membres, afin qu'ils soient responsables de certains dossiers spéciaux et allègent ainsi la tâche des administrateurs :

District 06	M. Marc Quenneville	Épreuve du chercheur : Mentorat pour coacher les groupes à la préparation d'une Rogaine
District 07	Mme Isabelle Presseau	AdventureSmart : Instructeur principal du programme de prévention

Administrateurs de l'AQBRS

Ce sont les bénévoles qui gèrent l'association et qui siègent sur le CA. Voici divers dossiers dont ils ont la charge, en parallèle des tâches régulières relatives à leurs postes.

Président	M. Yves Nadeau	- Site internet - Lien avec l'Association de Sécurité civile du Québec ASCQ – (Registre des bénévoles)
Secrétaire	Mme Isabelle Comeaux	- Suivi général des dossiers - Correction des examens théoriques
Trésorier	M. Stéphane Ricard	- Lien avec SARVAC - Location des balises de Rogaine
Vice-président	M. Clément Daigle	- Programme de prévention : Pour survivre reste près d'un arbre - Autoformation (formations électroniques du site internet)

4. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2008

Puisqu'aucune modification n'est apportée au procès-verbal du 26 septembre 2008, l'adoption de celui-ci est donc proposée par M. Yves Nadeau et secondée par M. Jacques Guay.

5. Rapport du Président

M. Yves Nadeau débute son rapport en soulignant que l'AQBRS chapeaute présentement 33 groupes membres répartis dans 10 districts, pour un total de 900 bénévoles.

Depuis la dernière AGA du 26 septembre 2008, 9 groupes de recherche et sauvetage ont joint les rangs de l'association (Les Pionniers, RSCQK9, SIUCQ, Sauvetage Mauricie K9, Régie Incendie de Valcourt, Service incendie d'Asbestos, GIRSEL, Sauvetage Baie d'Urfé ainsi que Pointe Claire Volunteer Rescue). Depuis cette date également, cinq groupes ont cessé d'être membres de l'association (Régie incendie de Valcourt qui a cessé ses activités de R&S, Association des 1ers soins des Laurentides qui a cessé ses activités, Urgence Métro - Mesure d'urgence Laval et Escouade bénévole de Beaconsfield avec lesquelles nous n'avons eu aucun contact).

Normes de certification de l'AQBRS:

a) Normes VTT :

Elles ont été créées en mars 2009. Pour ce faire, nous avons demandé la collaboration de groupes membres spécialisés dans la recherche en VTT. Outre les membres du CA, les intervenants ayant travaillé conjointement avec nous dans ce dossier sont :

- M. Claude Tanguay et M. Stéphane Déry (L'EsQuad d'interventions bénévoles)
- M. Alain Goyette et Mme Manon Sauvé (Sauvetage AG)
- M. Alain Croteau (SQ)

Les éléments suivants ont donc été bâtis:

- Normes de certification des chercheurs VTT (document disponible sur notre site internet)
- Principes de recherche en VTT (document de formation théorique)
- Examen pratique de recherche en VTT
- Feuilles d'évaluation (disponibles sur notre site internet)

Formation : Conduite sécuritaire du quad

Avant de demander à nos bénévoles de passer les examens pratiques de recherche en VTT afin d'obtenir leur carte de spécialisation, il était important de s'assurer que ceux-ci soient formés adéquatement au niveau de la conduite sécuritaire du quad hors sentier. En effet, il faut bien comprendre que si un accident survenait lors d'une recherche avec un VTT et que nos bénévoles n'ont pas suivi de formation de conduite hors route, la CSST pourrait poursuivre le MSP.

Notre vice-président M. Clément Daigle a donc approché le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ainsi que l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail – secteur administration provinciale (APSSAP) en début d'année 2009. Après quelques rencontres, il a été convenu avec eux que l'AQBRs fera former 5 bénévoles qui suivront la formation intitulée *Conduite sécuritaire du quad - Formation des moniteurs*, des agents de la Faune à Duchesnay et qu'un guide intitulé *Conduite sécuritaire du quad, risques et mesures préventives* sera remanié pour nos bénévoles spécialisés en recherche VTT. Lorsque nos 5 moniteurs donneront la formation à nos bénévoles sur le terrain, ils leur remettront ce petit guide.

Afin de recevoir la formation du MRNF qui était prévu pour le mois de mai 2009, nous avons besoin que le MSP (qui siège sur l'APSSAP) nous produise une lettre spécifiant que l'AQBRs avait bien une entente avec lui et que nous avons besoin de cette formation afin de retransmettre les bonnes pratiques de conduite à nos membres. Nous avons donc mis le MSP au courant de nos démarches entreprises dans le dossier VTT de l'association et de notre besoin. L'arrivée de nouveaux acteurs de la Fédération des Clubs Quads du Québec dans les pourparlers avec le MSP au sujet de la route verte, a fait en sorte que notre demande a été retardée. Nos 5 moniteurs n'ont donc toujours pas suivi la formation à ce jour. Une rencontre est prévue par le MSP pour le 8 octobre prochain avec les intervenants suivant : MSP, SQ, APSSAP, FQCQ AQBRs. Nous en saurons donc plus à ce moment-là.

b) Normes canines (K9)

Elles ont été créées en 2008 par l'AQBRs, suite à un long processus démarré par la SQ en juin 2003 lors de la table de concertation à Tadoussac avec les représentants de 3 unités canines bénévoles. La mise en place de cette nouvelle norme se fera graduellement tout au long de l'année 2009.

Nous avons donc bâti les normes en collaboration avec ces mêmes 3 personnes :

- Mme Carol Ann Namur (Le Groupe Sauvetage Canada Rescue)
- Mme Christine Déry (RSQM)
- M. Guy Lapointe (Sauvetage canin des Laurentides)

État actuel du dossier :

- Les premières certifications d'équipes canines sont prévues durant l'automne 2009;
- La liste des évaluateurs de l'AQBRs reste à être produite;
- La SQ a décidé de mettre en place des normes pour les chiens de recherche bénévole (sept 2008) suite à l'arrivée d'un nouveau patron à sa tête de son escouade cynophile. À ce jour, nous n'avons toujours pas vu ce document, ni les critères d'évaluation.

Dossiers avec le MSP

M. Nadeau nous expose les dossiers pour lesquels l'AQBRS s'est impliquée avec le MSP au cours de la dernière année. Certains de ces dossiers sont complétés, d'autres sont en attente d'un suivi de la part du MSP.

Entente gré à gré :

Signée le 24 décembre 2008, l'entente d'une période de 2 ans intervenue entre le MSP et l'AQBRS, précise que le MSP a confié à l'AQBRS, la responsabilité du recrutement, de la formation et de l'encadrement des bénévoles en recherche et sauvetage au Québec.

Entente MSP et SEPAQ

Conclue en avril 2009, cette entente entre le MSP et la SEPAQ vise à permettre à nos groupes membres d'effectuer des exercices dans les parcs nationaux et les réserves fauniques sur le territoire du Québec. Le MSP a établi un processus qui doit être suivi par les membres qui désirent bénéficier de cette opportunité et ceux-ci doivent passer par l'AQBRS pour pouvoir être introduits préalablement auprès du responsable du parc ou de la réserve concernés avant de tenir un exercice.

Protection CSST et no d'autorisation de COG

Le MSP a conclu une entente avec la CSST pour la protection des bénévoles en sécurité civile. Vous serez donc protégés lors d'exercice, de formation ou de recherche, mais seulement si un numéro d'autorisation est émis par le Centre des Opérations Gouvernementales (COG). M. Nadeau explique ce qui suit :

Lors de recherche :

Lorsque vous êtes mobilisés par le coordonnateur bénévole pour participer à une opération de R&S (code rouge), celui-ci reçoit un numéro d'autorisation du Centre des Opérations Gouvernementales (COG) qui autorise l'événement et est garant de la protection en SST des bénévoles des groupes membres de l'AQBRS qui y participeront. Veuillez noter que vous serez également couvert en responsabilité civile lors de cette intervention.

Lors d'exercice ou de formation:

Si vous prévoyez une activité reliée au domaine de la R&S, remplissez le formulaire de demande de numéro d'autorisation de COG disponible sur notre site internet et envoyez-le à notre secrétaire par courriel. Suite à votre demande, le président ou le vice-président (2 seules personnes autorisées par le MSP) contactera le COG afin de présenter la requête. Si celle-ci est acceptée, nous vous retournerons un numéro d'autorisation par courriel, qui sera garant de la protection en SST des bénévoles listés pour cette activité. Si votre demande est refusée, vous serez également avisé par courriel. Tant et aussi longtemps que vous ne recevez pas de numéro d'autorisation, vous n'êtes pas couverts. Il est important que vous nous envoyiez vos demandes au moins une semaine d'avance, afin de nous laisser du temps pour pouvoir les traiter.

Table sectorielle:

L'AQBRS a participé à la table sectorielle en R&S du 30 mai 2009, mise sur pied par le MSP. Cette table s'est tenue dans les bureaux de la Sécurité civile de Trois-Rivières. Étaient invités à participer à cette table, des intervenants du MSP, de la SQ, de l'AQBRS (coordonnateurs et membres du CA) et de la Fédération Québécoise des Clubs quad du Québec. Le but de cette table pour le MSP, étant de faire le point avec tous les intervenants concernant l'avancement de certains dossiers (ex : nouvelles ententes avec de nouveaux partenaires, projet de formation en développement, accréditation des bénévoles, processus de mobilisation, colloque, etc.)

Grand Défi– Édition 2009

L'AQBRBS a été sollicitée par M. Michel C. Doré en mai 2009, afin que les bénévoles en recherche et sauvetage de l'association puissent participer activement au Grand Défi Pierre Lavoie en réalisant diverses tâches liées au bon déroulement des activités. Les tâches qui nous avaient été proposées et que nous avons acceptées étaient de monter des lits pliants avec l'aide des bénévoles de la Croix-Rouge dans le stade olympique de Montréal le 13 juin dernier. Le 14 juin nous donnions des présentations du programme de prévention *Pour survivre reste près d'un arbre* à des groupes d'enfants qui désiraient suivre la formation. Au total 5 bénévoles ont participé à ces activités et le tout s'est très bien déroulé.

Rencontres avec les policiers municipaux

Les rencontres que les directeurs régionaux du MSP devaient tenir avec les chefs de police municipaux début 2009 afin de leur présenter le *Programme d'encadrement des bénévoles en sécurité civile*, ont été retardées et sont prévues pour l'automne 2009, mais aucune date n'est encore confirmée à ce jour. Il est prévu que nos coordonnateurs soient impliqués dans le processus, afin de leur permettre d'établir un premier contact avec les intervenants policiers des municipalités de leur district.

Les administrateurs de l'AQBRBS ont décidé de faire avancer la machine de leur côté et d'entrer en contact directement avec les corps policiers municipaux au courant de l'automne et de l'hiver, afin de faire connaître notre offre de service.

Équipement de sécurité du MSP

Comme vous le savez, le MSP a fait l'achat d'une première série d'équipement de sécurité (500 casques et dossards) et s'est chargé d'en faire la distribution à nos groupes membres par l'intermédiaire des responsables des directions régionales. Lors de la table sectorielle du 30 mai 2009, le MSP a signifié que les bénévoles oeuvrant au sein du programme d'encadrement des bénévoles en sécurité civile, étaient tenu de porter l'équipement qui leur aura été fourni. Nous avons demandé à cette table, qu'une lettre nous soit acheminée en ce sens, afin que nous la retransmettions à nos membres. Dès que la lettre nous parviendra du MSP, nous l'acheminons à nos groupes membres.

Commentaires :

M. Frédérick Turgeon explique qu'il est difficile avec ces équipements, de déterminer rapidement l'appartenance d'un bénévole à un groupe spécifique, lorsqu'il y a plusieurs équipes différentes qui travaillent ensemble sur le terrain. M. Yves Nadeau mentionne qu'en effet, il n'y a plus cette saveur d'identité que les groupes avaient auparavant et qui les distinguait les uns des autres, mais bien une vision d'un ensemble de bénévoles sous une seule égide, travaillant pour une même cause. Ceci à l'avantage de projeter une plus grande visibilité sur les bénévoles spécialisés en recherche et sauvetage de l'AQBRBS. Il est cependant pris en considération, de vérifier la possibilité d'ajouter une identification supplémentaire sur le dossard.

Mme Marie Cauchon demande si nous recevons bientôt les lunettes que le MSP envisageait de fournir avec l'équipement de protection. M. Nadeau répond que oui, mais que nous n'avons pas reçu de confirmation de date de leur part à ce jour.

M. Pierre Dumont mentionne qu'il trouve que le casque est lourd pour le travail que nous avons à accomplir. M. Nadeau explique que ce casque a été choisi parmi un très grand nombre de modèles, par un comité mis sur pied par le MSP et formé avec des bénévoles en R&S. Il souligne que des tests ont été faits par des groupes sur le terrain et c'est sur celui-ci que le choix du comité s'est arrêté. Il explique que ce casque est fortement utilisé en Europe et qu'on le voit régulièrement porté lors

d'opération de recherche et de recherche en décombres. M. Nadeau ajoute que les équipements offrent une bonne protection et permettent au MSP de confirmer à la CSST, qu'il aura mit tout en œuvre pour bien protéger les bénévoles du *Programme d'encadrement des bénévoles en sécurité civile*. C'est donc le prix à payer, afin que tous les chercheurs des groupes membres de l'AQBRS qui participent à une recherche, puissent bénéficier d'indemnités en cas d'accident, en vertu de la loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et également puissent bénéficier d'une exonération en responsabilité civile advenant des poursuites judiciaires suite à une intervention de R&S. M. Yves Nadeau invite les bénévoles qui ne l'auraient pas déjà fait, à aller consulter notre site internet à la page traitant du *Programme d'encadrement des bénévoles en sécurité civile* et plus particulièrement du tableau des couvertures d'assurances offertes.

Mme Namur mentionne qu'elle avait demandé à l'AQBRS fin août, de vérifier si le bénévole qui doit arrêter sur la scène d'un accident a le droit de porter le casque et le dossard du MSP ou s'il doit avoir un autre équipement? La réponse qui lui a été donnée par l'association et qui provenait du MSP, était qu'il ne devrait pas porter cet équipement puisqu'il n'est pas en opération avec un numéro de COG. Mme Namur souligne qu'elle s'est fait dire le contraire par un membre du MSP. Elle veut donc vérifier quelle réponse est la bonne afin de répondre adéquatement à ses membres. M. Nadeau lui mentionne que ce ne sont pas tous les responsables des directions régionales ou membres de la Sécurité civile que nos bénévoles pourraient côtoyer, qui connaissent les dossiers que les administrateurs de l'AQBRS traitent avec leurs vis-à-vis du MSP et encore moins les implications que certaines décisions peuvent engendrer. Donc la réponse que l'AQBRS a transmise est pour le moment celle qui perdure. M. Nadeau demande à notre secrétaire de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin de réitérer la question à nos vis-à-vis pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

Processus à suivre en cas de blessure (SST)

Suite à une demande reçue de M. Yves-Duguay Gagné (alors coordonnateur adjoint du district 03), nous avons bâti en mai dernier, une procédure que nous avons soumise au MSP pour validation des informations, en ce qui concerne le processus à suivre s'il advenait qu'un de nos bénévoles se blesse lors d'un exercice ou d'une opération. Suite à cette initiative, le MSP a décidé de bâtir une procédure officielle qui devrait faire partie intégrante du manuel des bénévoles en sécurité civile. Nous sommes donc en attente d'un suivi du MSP concernant ce dossier depuis le 19 mai.

Obtention de boîtes vocales

Afin d'améliorer l'efficacité du temps de réponse suite à un appel reçu du COG concernant une mobilisation possible ou immédiate (code jaune ou rouge), Mme Marie Cauchon nous avait fait part d'une solution intéressante, soit l'utilisation d'une boîte vocale par district. Chaque coordonnateur pourrait donc y enregistrer toutes les informations relatives au cas en cours (date, heure, lieu de rassemblement, etc.), les bénévoles auraient donc tous accès à des informations uniformes en même temps (gestion de multiples appels à la fois), pourraient y laisser leurs disponibilités (centralisation des informations), prendre connaissance régulièrement du suivi de l'opération (message mis à jour lors de changement) et éviter des déplacements inutiles alors que l'opération est terminée (temps perdu pour les bénévoles et frais inutiles pour le MSP). Nous avons donc demandé au MSP de vérifier la possibilité de fournir une boîte vocale par district et sommes en attente d'une réponse de sa part.

Possibilité d'utilisation d'hélicoptère

Nous avons reçu une proposition de 2 bénévoles d'un groupe membre qui offriraient de mettre leur hélicoptère personnel et leur service de pilotes à notre disposition lors d'opérations de recherche. Nous avons donc envoyé cette proposition au MSP le 30 juin dernier, afin qu'il nous confirme ou non la possibilité d'une protection en SST et de remboursement de frais liés à l'utilisation d'un tel appareil.

Le MSP nous a fait savoir qu'il devrait faire des vérifications avec divers services avant de pouvoir nous revenir avec une réponse.

Reconnaissance des normes de l'AQBRs

Nous avons fait des représentations auprès du MSP, afin qu'il soit l'entité qui reconnaisse les normes minimales de compétence de nos diverses spécialisations (chercheur au sol, chercheur VTT, équipe canine, etc.). L'idée étant que lorsque le MSP nous mobilise pour une recherche, il fait confiance à l'AQBRs pour fournir aux autorités policières en charge de l'opération, les bénévoles spécialisés de nos groupes membres ayant un niveau de compétence adéquat pour le travail à effectuer (utilité des cartes d'identification du MSP). La SQ doit donc elle aussi faire confiance à l'AQBRs qui est là pour l'appuyer lors d'une opération de recherche, en lui fournissant des ressources spécialement formées et entraînées pour acquitter les tâches qu'elle leur confiera.

La Sûreté du Québec ayant déjà reconnu l'AQBRs comme étant l'organisme responsable de la mise en place des normes concernant les chercheurs bénévoles spécialisés, c'est donc maintenant l'association qui doit déterminer les paramètres des différentes normes. Bien que l'AQBRs se fait un point d'honneur à consulter des ressources de la SQ lors de la rédaction de ses normes, elle demeure seule à décider du leur contenu. Le même principe s'applique concernant le contenu des examens de spécialisation et des tests supplémentaires pour vérifier le niveau de compétence des bénévoles.

Refonte de la loi sur la Sécurité civile

Dans le cadre de la refonte de la loi sur la Sécurité civile, nous avons demandé au MSP de proposer l'ajout d'un article permettant d'inciter les employeurs à libérer les employés qui sont bénévoles en sécurité civile, lors d'une demande de mobilisation du Ministère, pour des opérations de recherche et sauvetage et autres. Nous avons également proposé d'y faire définir la recherche terrestre, ses partenaires par protocole et l'association comme partenaire privilégié.

Confirmation d'âge pour être bénévole (16 ou 18)

Ayant reçu plusieurs demandes de responsables de groupes, nous avons demandé au MSP en août dernier, de bien vouloir nous confirmer à parti de quel âge un bénévole pouvait faire partie du Programme d'encadrement des bénévoles en sécurité civile. Nous sommes présentement en attente de l'avis juridique du MSP.

Manuel des bénévoles

Le manuel des bénévoles en sécurité civile est toujours en cours de production. Dès qu'il sera prêt, nous vous en informerons.

Formation Wayne Merry (en ligne)

Le MSP désire mettre cette formation en ligne, afin de permettre à un plus large éventail de personne d'y avoir accès gratuitement. Pour le moment, aucune date de sortie ne nous a été confirmée.

Formation - Initiation à la sécurité civile

Cette formation devrait être disponible en ligne sur le site du MSP à compter de la fin du mois. Il faut noter cependant qu'elle ne sera disponible qu'en français seulement pour le moment. Nous avons proposé au MSP de bâtir une version papier en anglais afin que certains de nos bénévoles de nos groupes membres (ex : ceux de l'Outaouais), ne soient pas pénalisés et ne puissent obtenir de numéro de matricule. Nous sommes en attente d'un suivi.

Émissions des nouvelles cartes

La dernière date que le MSP nous a donnée en ce qui concerne le début de l'émission des nouvelles cartes d'identification, est le mois de novembre 2009. Les machines sont achetées et le personnel a suivi une formation pour les utiliser adéquatement. Il ne reste qu'à attendre que la formation "Initiation à la sécurité civile" soit en ligne et que le "Registre des bénévoles" soit opérationnel.

Critères d'obtention d'une carte d'identification du MSP pour les bénévoles en recherche et sauvetage:

- Être bénévole d'un groupe membre de l'AQBRS;
- Obtenir un numéro de matricule en complétant la formation en ligne - Initiation à la Sécurité civile;
- Entrer ses informations personnelles dans la base de données de l'ASCQ (en ligne);
- Avoir complété avec succès l'examen théorique de *Chercheur au sol* ou avoir en main une carte SQ;
- Avoir complété tous les cours requis par votre équipe de recherche pour ce niveau.

Cette carte sera valide pour une durée de 2 ans. Cela vous laissera ainsi 24 mois pour obtenir votre carte de spécialisation (chercheur au sol, chercheur VTT, équipe canine opérationnelle, etc.). Vous pouvez vous référer aux normes déjà en place sur notre site internet. Les normes de chercheurs au sol seront quant à elle bâties au début de l'année 2010, avec la collaboration de nos coordonnateurs et de leurs adjoints. Dès qu'elles seront terminées, nous vous en aviserons et elles seront disponibles dans la bibliothèque de notre site internet.

Dossier avec l'ASCQ (Registre des bénévoles)

Tel que mentionné lors de l'AGA de septembre 2008, l'Association de Sécurité Civile du Québec (ASCQ) a reçu le mandat du MSP, de constituer un registre des bénévoles en sécurité civile pour fournir à la CSST les renseignements requis annuellement pour la protection des bénévoles. Notons que l'ASCQ a fait l'acquisition de la base de données de RAQI pour mener à bien ce mandat et que ce dernier hébergera toutes les informations concernant les membres des 3 entités (AQBRS, Croix-Rouge, RAQI) sur une base temporaire durant les premiers mois d'activité. Par la suite, l'ASCQ devra trouver une autre solution.

En ce qui concerne notre association qui est membre de l'ASCQ depuis 2009, elle a reçu le mandat du MSP d'effectuer la gestion des dossiers des bénévoles de ses groupes membres. Il est important de noter que l'ASCQ sécurisera les numéros d'assurances sociales des bénévoles en les encryptant. L'AQBRS n'y aura donc pas accès, travaillant seulement à partir des numéros de matricules. Lors de la dernière rencontre avec l'ASCQ, nous avons demandé à quoi la base de données allait être utilisée exactement et on nous répondait qu'elle servirait aux besoins de la CSST ainsi que pour des besoins en statistiques et en R&S. On nous a confirmé qu'elle ne servirait pas à contacter directement les membres des diverses associations. Cependant, il appert qu'il n'y avait pas de volonté d'apposer par écrit ses dires. Les administrateurs de l'AQBRS ont donc décidé qu'il était important à ce point-ci, que nous nous dotions à l'interne, d'une politique de gestion et d'utilisation des informations contenues dans le registre en 2009-2010. Elle sera donc enchâssée dans un nouveau code d'éthique pour le CA, les coordonnateurs, etc.

M. Nadeau nous présente ensuite le processus qui sera utilisé au niveau de l'inscription des membres aux registres de l'ASCQ (voir la copie en annexe au présent document).

Représentation et rencontres

M. Nadeau passe ensuite en revue la liste des représentations et rencontres que les membres du CA ont tenues lors de la dernière année.

a) *Après du grand public (Salon et colloques)*

- **1^{er} Colloque sur le bénévolat en sécurité civile:**
L'AQBRs était partenaire associée lors du 1^{er} colloque sur le bénévolat en sécurité civile les 26 et 27 sept 2008 à Drummondville. Nous y tenions également un kiosque d'information au salon des exposants.
- **Colloque sur la Sécurité civile :**
Nous étions présents au colloque professionnel à Ste-Hyacinthe les 18 et 19 février 2009.
- **Semaine de la Sécurité civile:**
Nous tenions un kiosque d'information sur la R&S pour le grand public le 7 mai 2009 à Place Laurier à Québec.
- **Soirées et matinées d'information et de recrutement :**
Nous avons tenu 3 séances d'informations, soit une en Abitibi le 1^{er} mai 2009 à Rouyn-Noranda et 2 sur la Côte-nord le 5 juin 2009 à Sept-îles et le 6 juin 2009 à Baie-Comeau.
- **Sarscène 2008 :**
Du 15 au 18 octobre 2008, se tenait à St-John's (Terre-Neuve-et-Labrador), la plus importante conférence et exposition en R&S au Canada. L'AQBRs avait reçu une invitation de SARVAC, pour obtenir la présence de 3 membres du CA. En effet, en marge de cette exposition, SARVAC tenait des réunions de travail. Notre président, notre vice-président et notre trésorier ont donc participé à des réunions de travail, suivi des formations (AdventureSmart) et participé à des ateliers sur la préparation d'exercices, sans compter sur les nombreuses réunions informelles entre divers intervenants de différents paliers de gouvernement.

b) *Rencontre de nos membres:*

Les membres du CA ont passablement voyagé dans la dernière année et nous avons donc rencontré de nombreux bénévoles de nos groupes membres ce qui a permis de tisser des liens, entre autres :

- **AGA :** le 26 septembre 2008 à Drummondville
- **Colloque sur le bénévolat:** le 26-27-28 septembre 2008 à Drummondville
- **Participation à des réunions de districts:**
District 03 : le 20 mars 2009 à Québec
District 04 : le 29 juin à Trois-Rivières.
- **Rencontre de groupes membres:**
District 08 : Le 2 mai 2009 - RESTEM à Rouyn-Noranda
District 09 : Le 6 juin 2009 – Équipe bénévole en R&S Manicouagan (Baie-Comeau)
District04 : Le 4 avril 2009 – RSCQK9 et Sauvetage et le 3 août 2009 Mauricie K9

- Formations données :
Présentations sur la R&S au Québec
Formation des présentateurs du programme de prévention *Pour survivre reste près d'un arbre* (M. Clément Daigle nous détaillera le tout dans son bilan)
Formation sur le financement d'un groupe de R&S (en cours de développement)

Journée de formation :

La deuxième édition de l'Épreuve du chercheur qui était prévue pour le 23 mai dans le district 06 a dû être annulée, puisque le nombre minimum d'équipes n'a pas été atteint. Nous tenons à remercier officiellement tous les bénévoles qui se sont impliqués dans les préparatifs de cette activité, car ils ont donné énormément de leur temps dans les mois précédents l'activité, afin de vous préparer un parcours de choix avec des stations de jeux des plus intéressantes.

Il a été convenu avec les membres du CA que nous enverrons un sondage à nos membres dans les prochains mois, afin de prendre le pouls de nos membres quant au type de formation qu'ils désireraient voir être mise sur pied (+ terrain, + théorique, etc.)

Mme Marie Cauchon mentionne qu'il est dommage que les bénévoles ne se soient pas plus mobilisés pour participer à cette journée de formation qui est pourtant si enrichissante pour tous. Elle souligne qu'il n'est nullement besoin d'être pro en la matière pour y participer puisqu'il y a un volet participatif. Ces journées de formation sont rares et elles sont montées par des bénévoles pour tous les bénévoles. Elle insiste sur le fait qu'il est très important que les courriels qui sont envoyés aux responsables des équipes (qu'ils proviennent de l'AQBRS ou des coordonnateurs) soient réacheminés à tous leurs membres respectifs, afin que l'information circule au maximum et que tout le monde soit au courant de ce qui se passe dans notre association. Elle invite les membres à aller consulter le site de l'AQBRS régulièrement pour être au fait des nouveautés, puisque c'est une mine d'informations.

Site internet :

Des changements majeurs ont eu lieu en novembre 2008. Nous avons transféré le nom de domaine de www.aqbrs.com vers www.aqbrs.ca et en avons profité en même temps pour revamper le site internet de l'association afin que la consultation soit plus conviviale. Les anciennes adresses courriel des administrateurs ont également été modifiées avec des extensions .ca et un courriel a été envoyé à tous les responsables de nos groupes membres pour les en aviser.

De nombreux ajouts ont également été faits sur notre site depuis la dernière année :

- Programme d'encadrement des bénévoles en sécurité civile (une section y est consacrée).
On y retrouve un tableau des couvertures, un formulaire de demande de numéro d'autorisation lors d'exercice et de formation (afin d'être assuré en SST), une procédure de réclamation de frais du MSP, le processus de mobilisation, de l'information générale sur le colloque et le bulletin Résilience
- Programme de prévention:
On y trouve une nouvelle page sur le programme *Pour survivre reste près d'un arbre*.
- Normes:
Vous trouverez dans la bibliothèque de l'association, les documents sur les normes K9 et VTT

- Bulletin Sauveteurs à 4 pattes:
Ce bulletin trimestriel est une initiative du groupe Sauvetage canin des Laurentides et est destiné à tous les amoureux des chiens. Il a vu le jour en février 2009 et nous hébergeons chacune des parutions sur le site de l'association.
- Visibilité pour nos membres:
Pour les groupes qui n'ont pas de site web, l'AQBRs met à leur disposition une page internet sur notre site. Ceci afin de leur permettre d'avoir une visibilité plus accrue vis-à-vis des visiteurs qui consultent notre site, que le simple texte qui se trouve à côté de leur logo pour décrire leur groupe. Pour obtenir une page, veuillez en aviser notre secrétariat.

6. Rapport du Secrétaire

1) Bilan - Implication des administrateurs

Mme Isabelle Comeaux détaille les activités des administrateurs, pour la période du 26 septembre 2008 à ce jour, soit:

Réunions et rencontres de travail générales:

1 AGA, 9 réunions régulières en CA, 3 réunions spéciales de travail et 2 réunions téléphoniques de travail avec nos coordonnateurs.

Réunions et rencontres de travail avec la Sécurité civile et/ou SQ :

2 rencontres avec le sous-ministre associé M. Michel C. Doré, 2 réunions téléphoniques de coordination pour le suivi de dossiers (SC et SQ), nombreuses réunions téléphoniques de coordination avec la SC, participation à une table sectorielle en R&S (SC, SQ, coordonnateurs), participation à 6 réunions de travail (préparation du 2^{ème} colloque sur le bénévolat)

Réunions et rencontre de travail avec d'autres ministères, associations et organismes :

2 rencontres avec le MRNF et l'APSSAP (dossier VTT), 3 réunions avec l'ASCQ (suivi du registre des bénévoles), 3 réunions de travail avec SARVAC.

Réunions et rencontres de travail avec ses groupes membres :

1 rencontre de présentation des normes K9 (aux équipes canines), 1 réunion de travail avec 2 groupes spécialisés en recherche VTT (normes VTT), 3 réunions de formation des présentateurs du programme de prévention : *Pour survivre reste près d'un arbre.*

Représentation et recrutement :

Participations à 2 colloques de la Sécurité civile (bénévole à Drummondville et professionnel à Ste-Hyacinthe), 2 salons de la Sécurité civile (Drummondville et Québec), Sarscène 2008 (St-Jonh's Terre Neuve), Grand défi Pierre Lavoie (stade olympique de Montréal), 2 soirées et 1 matinée d'information pour le grand public (district 8 Côte-Nord et 9 Abitibi-Témiscamingue), 4 rencontres avec des groupes membres.

Clérical :

Suivi de la correspondance (courriel et lettre), appels téléphoniques, rédaction des procès-verbaux AGA, CA et réunions spéciales, correction des examens théoriques des bénévoles et mises à jour des listes d'accréditation, etc.

Comptabilité:

Tenue des livres et préparation du rapport d'impôts.

La charge de travail des administrateurs de l'AQBRS a été comptabilisée tout au long de l'année et s'élève comme suit :

- 1 600 heures de travail bénévole comparativement à 957 heures l'année précédente
- 11 000kms de parcours

2) Examens – correction

Veuillez prendre note qu'entre le 26 septembre 2008 et aujourd'hui, 9 sessions d'examens ont été tenues dans 5 districts, pour un total de 120 bénévoles (faisant partis d'un groupe membre de l'AQBRS).

La note de passage de ces examens est restée fixée à 60%. Sur 120 bénévoles, 108 personnes ont réussi l'examen et 12 l'ont échoué. La moyenne générale est de 72%, soit 6% moins élevée que l'année dernière. Les matières à parfaire en ordre de pourcentage corrigé sont la cartographie, l'application de la boussole sur la carte topo, ainsi que les techniques de recherche et l'utilisation de la boussole. Étant donné que les personnes ayant passé l'examen sont nouvelles dans le milieu et qu'elles n'étaient pas forcément encore sorties pratiquer sur le terrain, il est normal que des lacunes ressortent. Il est cependant important de mentionner que nous devons tous focaliser à renforcer la base qui est l'utilisation de la boussole et la cartographie.

3) Mise en alerte du COG

Entre le 6 novembre 2008 et aujourd'hui, nous avons reçu les alertes suivantes :

27 codes verts, 4 codes jaunes, 12 codes rouges et 3 demandes de support d'autres districts. Nous avons produit des tableaux très imagés qui sont présentés à l'assemblée aujourd'hui et qui se retrouveront sur le site internet de l'AQBRS dans les prochaines semaines (voir sous bibliothèque). Ceux-ci vous donneront une idée très claire de ce qui s'est passé au niveau des alertes dans les derniers 11 mois.

7. Rapport du Trésorier

Rapport financier:

M. Stéphane Ricard nous présente son rapport financier pour la dernière année fiscale de l'Association soit du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009. En voici le détail :

Montant en caisse:

Au 1^{er} avril 2008: 3 340,85\$

Au 31 mars 2009: 16 400,55\$

Petite caisse : - 1 100,09\$

Recettes: 20 356,00\$

Ceci comprend :

20 000,00\$ - Subvention du MSP

205,00\$ - Cotisation annuelle des membres

151,00\$ - Dons

Déboursés: 8 396,39\$

Ceci comprend :

- 1 621,75\$ - Frais annuels (Assurances, registre des entreprises)
- 59,45\$ - Frais bancaires
- 327,39\$ - Frais de représentation
- 1 380,23\$ - Papeterie et projecteur
- 2 024,50\$ - 2 Colloques Sécurité civile (Bénévole et professionnel)
- 1 085,04\$ - Participation à Sarscène 2008
- 25,12\$ - Formation Pour survivre reste près d'un arbre
- 406,46\$ - Création de normes
- 1 466,45\$ - Achat d'articles promotionnels

Il mentionne également avoir en main le rapport des transactions de la dernière année pour ceux et celles qui désireraient le consulter après la réunion.

Il est entendu qu'avant de poursuivre son rapport en traitant d'autres dossiers, nous enchaînerons avec le rapport du vérificateur.

7.1 Rapport du Vérificateur

M. Jacques Paré dépose son rapport de vérification et nous en fait la lecture.

Il mentionne que pour mener sa tâche à bien, il a pris connaissance du rapport financier, du récapitulatif des comptes, du rapport de transactions pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 ainsi que du progiciel comptable employé par le trésorier de l'AQBRs. Il s'est également assuré de vérifier les pièces justificatives qui sont numérisées et conservées sous format électronique par l'association.

M. Paré mentionne que les vérifications effectuées l'amènent à conclure que la tenue des livres, la collecte, le classement et la conservation des pièces justificatives, de même que les outils informatiques qui supportent ces opérations, sont adéquats et permettent de rendre compte fidèlement de la situation financière de l'association. M. Yves Nadeau remercie M. Jacques Paré pour son excellent travail.

M. Pierre Vallée propose donc que le rapport financier du trésorier pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 soit adopté. Cette proposition est secondée par Mme Carol Namur et acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

7. Rapport du Trésorier (suite)

FNI (Fond des nouvelles initiatives)

Financement annuel aux nouveaux projets destinés à améliorer le Programme national de recherche et sauvetage (R&S).

M Stéphane Ricard explique que depuis avril 2008, le MSP est partenaire avec le Secrétariat national en recherche et sauvetage (NSS) dans le cadre du FNI. Le MSP reçoit et analyse les projets des intervenants québécois qui oeuvrent en R&S et qui désirent bénéficier d'une aide financière pour réaliser leurs projets. Le MSP nous a demandé le 15 juin 2009 de retransmettre une lettre de leur part à nos membres ainsi que des documents pertinents à l'élaboration de projets. Les groupes avaient jusqu'au 19 juin pour présenter leurs demandes au MSP.

M. Ricard mentionne qu'il s'est penché sur toutes les demandes gagnantes de FNI déposées dans les 10 dernières années. Il souligne qu'aucune demande présentée par le Québec n'a été retenue dans les 5 dernières années. Il est donc primordial d'établir une stratégie pour présenter un projet gagnant. Il voulait mettre en avant que pour pouvoir être éligible à une aide financière, il est primordial que les projets comportent au moins 1 des 5 priorités du programme soit :

- Gestion de l'information et exploitation des données;
- Interopérabilité;
- Éducation et sensibilisation du public;
- Communauté des bénévoles en R-S ;
- Gestion des technologies.

M. Ricard souligne également que la demande devrait être produite dans les 2 langues, afin de mettre toutes les chances de notre côté.

Lien avec SARVAC (Search and Rescue Volunteer Association of Canada):

L'Association Canadienne des Volontaires en Recherche et Sauvetage compte 2 postes permanents à ses bureaux situés à Paradise, Terre-Neuve. Elle a un lien officiel avec les autorités fédérales.

En marge de Sarscène 2008 (la plus importante conférence et exposition de recherche et sauvetage au Canada), SARVAC a donné deux formations importantes à la mi-octobre 2008 à St-John's Terre Neuve et Labrador soit: Adventure Smart et Exercice Design Prevention. Des administrateurs de l'AQBRS y avaient été invités et ont assisté à ces formations.

Outre la rencontre de travail qui s'est tenue durant Sarscène 2008, notre trésorier a participé à 2 autres réunions à Toronto les 29 nov 2008 et 4 avril 2009. Quelques dossiers importants traités durant la dernière année sont les suivants:

- Définition du rôle et du mode de fonctionnement de SARVAC
- Nomination d'un porteur représentant, auprès des hautes instances gouvernementales (GRC)
- Programme d'échange entre les bénévoles de BC et ceux du Québec (par manque de fond l'échange ne s'est pas concrétisé)
- AdventureSmart (programme parapluie de prévention pour les jeunes)
- Protection des bénévoles (dossiers assurances et assurances responsabilité)

Location des balises:

M. Stéphane Ricard souligne que les balises de Rogaine de l'AQBRS sont toujours disponibles sur simple demande du responsable d'un groupe membre de l'Association. Le contrat de location de matériel de formation que vous devrez compléter et nous retourner a été légèrement modifié. Il ne vous en coûtera toujours rien pour la location. Cependant, le transport du matériel est maintenant à vos frais, comme l'était la réparation ou le remplacement de l'équipement qui serait endommagé. Advenant un retard dans le retour du matériel, des frais seront également demandés comme auparavant.

8. Rapport du Vice-président

2^{ème} Colloque sur le bénévolat (Chicoutimi)

M. Clément Daigle souligne qu'il a été mandaté par les membres du CA, pour représenter l'AQBRS lors des diverses rencontres logistiques tenues à Chicoutimi. Rencontres qui se sont déroulées avec les membres du comité organisateur entre le 26 janvier et le 2 septembre 2009, concernant les préparatifs du colloque des bénévoles.

Les groupes suivants ont été impliqués directement dans la journée de démonstration d'aujourd'hui (journée des étudiants) et certains de ceux-ci l'ont été dans les activités de toute la fin de semaine:

- Sauvetage 02 (hôtes du 2nd colloque),
- RSQM et Québec Secours District 03(volet recherche au sol)
- L'EsQuad d'interventions bénévoles (volet recherche VTT)
- Sauvetage canin des Laurentides (volet recherche K9)

Programme de prévention "Pour survivre reste près d'un arbre":

L'implication de l'AQBRS dans ce dossier, est de former des présentateurs des groupes membres de l'association et de se charger de la mise en contact des personnes qui nous font des demandes et les présentateurs des districts concernés.

Bilan depuis septembre 2008:

- La nouvelle version du programme est disponible en anglais et en français
- Trois (3) formations de présentateur ont été données :
 - o 2 mai (Rouyn-Noranda) - Membres de RESTEM
 - o 24 mai (St-Jérôme) - Membres de GIRSEL, S. canin des Laurentides, Sauvetage AG
 - o 11 juin (Québec) - Membres de RSQM et de RSCQK9
- Présentateurs : 31 bénévoles sont prêts à donner la présentation au grand public. De ce nombre certains n'ont pas suivi encore la nouvelle formation.
- Six (6) demandes d'informations générales ont été adressées à l'association;

Autoformation:

Certaines formations électroniques sont toujours offertes aux groupes membres de l'AQBRS.

- DVD: Search and Rescue (best practice)
- CD: Hydro Québec: L'électricité et les intervenants.

Elles peuvent être empruntées sans frais. Il suffit pour cela d'entrer en contact avec M. Clément Daigle, qui se fera un plaisir de vous les envoyer (voir le site internet de l'Association pour tous les détails). Certaines présentations PowerPoint sont également disponibles directement sur notre site, grâce à la collaboration des formateurs présents à la fin de semaine de formation de l'AQBRS en 2006 à Quyon.

9. Modifications aux statuts et règlements

M. Yves Nadeau mentionne que le CA de l'AQBRS a effectué quelques révisions touchant les statuts et règlements de l'association dans la dernière année. Vous avez donc reçu une version du document "Statut et règlements généraux" par courriel il y a déjà quelque temps, dans laquelle les modifications que nous y avons apportées étaient surlignées en jaune.

Adoption des modifications aux statuts et règlements (par ordre de numérotation):

Nous ne repasserons pas à travers toutes les modifications proposées et présentées au document. Seule la modification sur laquelle des membres ont apporté des commentaires est listée ci-dessous :

Article 3.1.5 – Obligations des membres

M. Yves Nadeau propose de modifier cet article afin qu'il ne laisse aucune ambiguïté. Il mentionne que les normes de l'association présentes et celles à venir sont faites pour être suivies par tous les membres sans exception.

Il propose donc que l'article se lise comme suit :

«S'engager à respecter les normes émises par l'Association» et non plus

~~S'engager à respecter, dans les limites de ses moyens matériels et financiers, les normes minimales de compétence et de prestation de service émises par l'Association, dans le cadre d'opération de recherche et sauvetage.~~

Détails du débat:

Un échange d'opinion s'engage entre les divers membres de l'assemblée (Mme Carol Namur, M Louis Rioux, M. Frédéric Turgeon, M. Pierre Vallée), certains trouvant cela plutôt restrictif, d'autres mentionnant qu'on pourrait peut-être trouver une autre formulation, d'autres proposant qu'on accepte cette modification telle quelle. M. Nadeau tient à rassurer l'assemblée en confirmant que dans le cas où une norme demanderait que les membres suivent une formation spécifique d'un organisme, l'Association devra s'assurer que celle-ci soit gratuite pour tous.

Mme Isabelle Comeaux tient à mentionner que certaines personnes ont ouvertement écrit et dit aux membres du CA, qu'ils ne se conformeraient pas aux normes de l'AQBRS. Pourquoi donc permettre à certaines personnes de passer outre les exigences minimales de l'association, alors que l'un de nos mandats est de normaliser nos spécialisations. Le but principal étant de s'assurer que tous les bénévoles des groupes membres aient une base minimale commune, afin qu'ils soient reconnus comme spécialistes dans leur champ d'action, peut importe le district dans lequel ils auront à porter mains fortes lors d'appel des autorités. Il est important lorsqu'on fait partie d'un groupe ou d'une association, peut importe laquelle, de s'engager à en suivre ses règlements et ses normes.

M. Pierre Vallée propose donc qu'on passe au vote, puisque la proposition de changement à l'article a été faite. Il propose qu'on s'engage à respecter les normes et la proposition qui est faite à l'article 3.1.5. sous obligations des membres. Cette proposition est secondée par M. Michel Massouty. Le vote est demandé et en voici le résultat:

- 11 votes "Pour"
- 6 votes "Contre"
- 1 vote "Abstention"

La proposition est donc adoptée.

Il est proposé ensuite par M. Jacques Paré, d'entériner l'ensemble des autres modifications proposées aux statuts et règlements de l'association. Cette proposition est secondée par M. Pierre Vallée et acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

10. - Objectifs 2009-2010

M. Yves Nadeau explique que d'ici notre prochaine rencontre en septembre 2010, les membres du CA auront à s'impliquer dans de nombreux dossiers variés:

Dossiers dans lesquels nous serons impliqués :

Suivi auprès du MSP :

- Reconnaissance gouvernementale des normes de l'AQBRs
- Rencontres et ententes avec les corps policiers municipaux
- Refonte de la loi (clause de libération des bénévoles)
- Formation Sécurité civile 101 (mise en place de solutions au cas par cas, pour palier à la non-disponibilité d'une version anglaise et d'une version papier)
- Émission des nouvelles cartes
- Manuel des bénévoles
- Formation Wayne Merry en ligne
- Registre des bénévoles (CSST)
- Équipement de sécurité (attente d'une lettre sur l'obligation de porter casque et dossard)
- Processus à suivre en cas de blessure (CSST)
- Confirmation d'âge pour être bénévole (16 ou 18ans)
- Obtention de boîtes vocales pour les coordonnateurs
- Utilisation d'hélicoptère (groupe bénévole)

ASCQ :

- L'AQBRs se dotera d'une politique de gestion et d'utilisation des informations contenues dans le registre de l'ASCQ en 2009-2010.

Représentation et rencontres:

- Soirées d'information à tenir pour le grand public (recrutement)
- Participation à des colloques de la Sécurité civile
- Rencontre de certains groupes membres
- Présence à des réunions de districts et table sectorielle
- Réunions avec SARVAC

Site internet :

- Ajout d'une page d'information sur le site de l'AQBRs, pour les groupes membres n'ayant pas de site internet afin de mousser la visibilité des membres.

Journée de formation:

- Consultation auprès de nos membres pour connaître leur intérêt

Normes de certification:

- Chercheurs VTT : Mise en place de l'ensemble des éléments
- Cynophiles (K9) : Mise en place de l'ensemble des éléments
- Chercheurs au sol: À bâtir au printemps 2010 avec la collaboration des coordonnateurs et coordonnateurs adjoints de l'association.

Coordonnateurs de l'AQBRs:

- Définition de leurs rôles et responsabilités

AdventureSmart (Prévention):

- Formation de 10 formateurs de nos groupes membres en octobre prochain à Toronto (Invitation de SARVAC)
- Formation de présentateurs

FNI:

Dossier à monter

Élections:

- Membres du CA (bâtir le formulaire de mise en candidature, l'acheminer aux groupes membres, réceptionner les documents et effectuer le suivi, afficher une page sur le site web).
- Coordonnateurs (définir les modalités de leur élection). M. Nadeau explique que nous avons déjà demandé beaucoup à nos coordonnateurs. Ils ont eu la gentillesse de nous appuyer suite à la transition du programme provincial de gestion des bénévoles en R&S de la SQ vers le programme d'encadrement des bénévoles en sécurité civile et de prolonger leur mandat au-delà du temps demandé. Il est donc important que nous fassions le point avec eux pour voir s'ils ont le goût de continuer et de définir ensemble des modalités d'élections de leur poste.

Planification budgétaire :

Pour votre information, voici ce qui est prévu pour l'année 2009-2010 :

<u>Dépenses prévues</u>		<u>Entrées prévues</u>	
Frais de représentation	6 000\$	Cotisation des membres	100\$
Assurances CA	1 620\$	Ventes d'articles promotionnels	900\$
Normes de certification	4 500\$	Soutien du MSP	20 000\$
Formation	5 500\$		
Gestion des livres	1 000\$		
Frais annuels	1 200\$		
TOTAL :	19 820\$	TOTAL :	21 000\$

11 - Vérificateur (nomination pour 2009-2010)

Mme Carol Namur propose M. Jacques Paré comme vérificateur des comptes de l'AQBRs pour l'année fiscale 2009-2010. Puisque M. Paré est d'accord pour s'acquitter d'un second mandat, la proposition est secondée par M. Jacques Guay et acceptée à l'unanimité. Félicitations à M. Paré !

12 - Varia

12.1 Cotisation annuelle

M. Stéphane Ricard explique que la date du renouvellement de la cotisation porte toujours à confusion pour nos membres. Puisque depuis les 2 dernières années l'AGA est en septembre, les avis de renouvellement de cotisation sont donc envoyés aux membres en octobre. Ce renouvellement est pour la période du 1^{er} avril au 30 mars suivant l'AGA (donc il y a toujours 5 mois de flottement pendant lesquels nos membres n'ont pas renouvelé leur cotisation). Pour éviter une telle zone grise, M. Ricard propose qu'on vote aujourd'hui pour la cotisation du 1^{er} avril au 30 mars 2010 (qui sera payable dans le prochain mois) et également pour la cotisation du 1^{er} avril 2010 au 30 mars 2011 (l'AQBRs enverra donc un avis de renouvellement en avril 2011), ceci évitera la période de flottement. Lorsqu'on arrivera en septembre 2010, l'assemblée votera donc pour une cotisation à venir et non déjà en retard.

Mme Carol Namur propose que la cotisation soit renouvelée au montant de 5\$ par groupe membre et qu'elle soit harmonisée pour la période de l'AGA à la prochaine AGA de l'Association. Mme Marie Cauchon seconde cette proposition. Puisqu'il y a des objections parmi les membres, nous passons au vote. Résultat du vote : 6 votes pour, 10 contre et 1 abstention. La proposition est donc refusée.

Suite aux diverses interventions de M. Ricard, Mme Caroline Laberge et M. Rioux, une seconde proposition est faite comme suit : Mme Carol Namur propose que la cotisation annuelle soit renouvelée au montant de 5\$ par groupe membre pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 et qu'au 1^{er} avril 2010, la cotisation soit également de 5\$ par groupe membre pour couvrir la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Cette proposition est secondée par M. Pierre Vallée et acceptée à l'unanimité par l'assemblée

12.2 Discussion aspect K9 (évolution et mobilisation)

Ce point a été traité lorsque le président présentait son rapport. Mme Carol Namur avait soulevé entre autres, le point de la non-utilisation des équipes canines en formation durant les recherches et ce, malgré les normes de l'AQBRs. En effet, elle mentionnait que des équipes canines qui avaient complétées avec succès leur 400m à l'intérieur de leur propre groupe n'étaient pas déployées en bout de ligne de recherche lors d'opérations. M. Nadeau lui mentionnait que les normes indiquent que le statut d'équipe canine en formation permet à une équipe canine de se présenter sur les lieux d'une recherche et d'accompagner dans un but d'apprentissage, une équipe de recherche au sol dans ses recherches. Cependant, c'est le policier gestionnaire de la recherche qui a le dernier mot en matière de déploiement des effectifs sur le terrain. Si ce dernier ne veut pas utiliser les services de nos équipes en formation, elles ne pourront donc pas être déployées.

13. Fermeture de la réunion

Avant de fermer la réunion, Mme Carol Namur propose une motion de remerciements pour les membres du CA pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. Cette proposition est secondée par M. Louis Rioux et acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

La 4^e Assemblée générale annuelle de l'AQBRs prend fin à 23h30. Cette fermeture est proposée par M. Bruce McDonald et secondée par M. Jonathan Tanguay.

Isabelle Comeaux, Secrétaire AQBRs